Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1558

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Du médecin de famille au réseau de soins

Le modèle du médecin de famille n'a plus la cote. Le passage obligé par un médecin de référence qui, en cas de besoin, dirige le patient vers un spécialiste, en contrepartie d'une réduction de la prime d'assurance, disparaît progressivement de l'offre des caisses. Les économies escomptées ne sont pas au rendez-vous (*DP* 1541).

Par contre, le réseau de santé a le vent en poupe (*DP* 1535). Les modèles les plus avancés réunissent toutes les spécialités médicales, y compris l'hospitalisation. En Thurgovie, 50 000 assurés confient leur santé à quatre réseaux regroupant 50 médecins. Le réseau traduit une évolution thérapeutique qui privilégie le travail d'équipe. La prise en charge globale du patient assure une meilleure qualité des soins à un coût plus faible. Un avantage qui devrait compenser l'absence de libre choix du médecin. Par ailleurs le corps médical voit sa position renforcée par rapport aux assurances. D'autre part les réseaux peuvent s'appuyer - c'est le cas en Thurgovie - sur un centre commun de compétences et de services qui les déchargent des travaux administratifs et comptables.

Dans le cadre de la révision de la LAMal, le Conseil des Etats a mis l'accent sur les réseaux de soins. A terme, on peut imaginer que l'assurance de base ne remboursera plus que les soins prodigués par les réseaux et les patients désirant choisir leur médecin devront contracter une assurance complémentaire. *jd*

Plus il vend, plus il perd !

Les marges sont insuffisantes pour tout le monde. C'est le résultat d'une étude qui renvoie dos à dos producteurs agricoles et distributeurs.

Les acteurs de la filière alimentaire suisse sont comme le camelot Philibert. Plus ils vendent, plus ils perdent. C'est en tous cas les conclusions de l'étude du groupe présidé par Anton Cottier, conseiller aux Etats fribourgeois. Il y a deux ans, les agriculteurs bloquaient les installations de la Migros qu'ils accusaient, comme d'autres distributeurs, de s'octroyer de confortables marges et de ne pas répercuter sur les consommateurs la baisse des prix à la production. But du groupe Cottier, financé par la Migros, et qui réunissait tous les acteurs de la branche y compris l'Office fédéral de l'agriculture: obtenir une transparence des prix et des marges. Le verdict déposé après neuf mois de travail est surprenant.

Vendre ce n'est pas gagner

Tout le monde perd de l'argent dans le secteur du lait et de la viande de bœuf et de la pomme de terre. Les distributeurs ne peuvent pas se permettre d'éliminer viande fraîche, fromage et patates de leur assortiment. Ils consentent donc des «sacrifices» sur ces articles et se rattrapent sur d'autres. Cette compensation est évidemment beaucoup moins facile pour les paysans producteurs.

Les agriculteurs sont forcément déçus du résultat de cette étude. Ils pensaient pouvoir clouer les distributeurs au pilori. Ils ne le peuvent pas. Dans un communiqué d'une opacité aveuglante, l'Union suisse des paysans conteste, sans le faire vraiment, «l'augmentation des marges brutes en aval». Mais elle renonce à une bataille de chiffres, sans doute pour éviter que l'on décortique également le calcul des marges des producteurs.

L'analyse des marges soulève en effet quelques questions pièges. Chez les agriculteurs, quels domaines sont pris en compte pour déterminer les coûts ? Pourquoi les distributeurs étrangers se contentent-ils de marges inférieures à celles des grands groupes suisses ? Le résultat de l'étude sur la transparence des prix va sans doute disparaître rapidement dans les oubliettes. Tous les acteurs de la filière se tiennent désormais par la barbichette. *at*

Zurich refuse de payer… avec raison

Les retards de fabrication des nouveaux passeports se maintiennent. Voici un exemple personnel : un couple dépose une demande de passeports le 14 février 2003. Le 10 mars, un communiqué de l'Office fédéral de la police annonce qu'il y a des retards de livraison et que les anciens passeports peuvent être prolongés. Mais il est inutile d'y songer, les anciens passeports ont déjà été annulés.

A la mi-avril, ne voyant rien venir, on appelle le numéro gratuit mis à disposition pour obtenir des informations. Seul renseignement fourni avec certitude : en cas de nécessité un passeport provisoire peut être établi gratuitement par le canton de domicile. Enfin le 24 avril arrive le passeport de Madame avec un numéro xxx valable jusqu'au 17 avril 2013. Le 2 mai arrive le passeport de Monsieur avec un numéro xxx valable jusqu'au 28 avril 2013. Dans ce cas, les délais lors de la commande étaient suffisants pour éviter de recourir à une solution d'urgence à la charge du canton.

«Le nouveau passeport en point de mire» : la formule du site Internet de l'Office de la police est involontairement exacte. D'autres cantons que Zurich auraient raison de refuser leur participation financière si les retards persistent. *cfp*

IMPRESSUM
Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédaction:
Marco Danesi (md)
Ont collaboré à ce numéro:
Alex Dépraz (ad)
Gérard Escher (ge)
Carole Faes
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Daniel Marco (dm)
Charles-F. Pochon (cfp)
Anne Rivier
Albert Tille (at)
Responsable administrative:
Anne Caldelari
Impression:
Presses Centrales Lausanne SA
Abonnement annuel: 100 francs
Etudiants, apprentis: 60 francs
@bonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
www.domainepublic.ch